

Tulle, le 27 novembre 2017

La Commission Départementale Cross

à

Mesdames, Messieurs les directeurs
Mesdames, Messieurs les enseignants

Objet : cross départemental

Chèr-e- ami-e-,

Vous avez, parmi vos élèves, des enfants qualifiés pour le cross départemental USEP organisé à **Aubazine, centre touristique du COIROUX, le mercredi 13 décembre.**

J'ai le plaisir de vous faire parvenir ci-joint les outils nécessaires à leur participation ainsi que diverses informations :

- ✓ le programme de la journée
- ✓ le règlement du Cross
- ✓ le plan d'accès.

Le listing récapitulatif des élèves qualifiés sera envoyé par mail jeudi 7 décembre après-midi.

J'attire votre attention sur la nécessité de bien vérifier les informations du listing école, afin d'éviter tout problème dans le classement des enfants. Vous pouvez signaler d'éventuelles erreurs, par téléphone au : 05.55.26.83.05 jusqu'au lundi 11 décembre, 17 heures.

Dossards :

les dossards individuels seront distribués le jour du cross au responsable du groupe. Vous pouvez nous préciser les coordonnées de cette personne par retour de mèl (nom et numéro de portable).

Les personnes (les enseignants et/ou parents) qui accompagnent les élèves à Aubazine doivent impérativement avoir pris connaissance des informations jointes.

Je vous donne donc rendez-vous mercredi. Très cordialement,

Pour la commission cross :
Laurent Lenoir,
Délégué Départemental



CROSS DEPARTEMENTAL

MODALITES DE PARTICIPATION ET REGLEMENT:

Les élèves sont engagés par équipes de 2, 3 ou 4 coureurs selon la taille de l'école.

L'équipe est constituée par les élèves ayant obtenus les meilleurs résultats dans leurs catégories sur les contrats 12' ou 15'.

Constitution des équipes :

- 1 classe de cycle 3 = 2 coureurs pour chaque course.
- 2 ou 3 classes de cycle 3 = 3 coureurs pour chaque course.
- 4 classes ou + de cycle 3 = 4 coureurs pour chaque course.

Toutefois, si dans une catégorie, un seul élève est qualifié, il peut participer à titre individuel.

Si dans une catégorie, le nombre d'élèves qualifiés est supérieur au nombre nécessaire pour constituer une équipe (ex : 4 élèves pour une équipe de 3), le classement équipe sera effectué en tenant compte des résultats des premiers arrivants.

Si la veille ou le matin du cross, un élève est absent, il peut être remplacé par un camarade. Celui-ci prendra le dossard de l'élève absent.

Attention :

les dossards des écoles seront distribués en un seul lot.

Pensez à déterminer à l'avance la personne chargée de récupérer les dossards des enfants de l'école.

Chaque élève amène 3 épingles à nourrice pour attacher son dossard.

CROSS USEP : *Précisions concernant l'organisation et la sécurité*

Localisation :

Le cross est organisé sur l'espace de Loisir du Coiroux (plage et terrains en herbe).



TRANSPORT et ACCUEIL (cf cartes jointes)

Arrivée :

Les cars déposeront les élèves sur le parking du lac.

Les cars peuvent y rester stationner l'après midi.

Les véhicules individuels ne seront pas prioritaires sur ce parking.

A la sortie des cars, les élèves sont accompagnés au point de rassemblement, installé au niveau du bar de la plage.

Espace d'accueil : bar :

Le retrait des dossards s'effectue au bar.

Ne pourront y entrer uniquement les accompagnateurs préalablement désignés (pensez à nous renvoyer la fiche école).

Attention : Nous n'aurons pas de lieux, type vestiaires, à notre disposition pour stocker les sacs.

Il faudra donc les laisser dans les bus ou dans les voitures.

Cependant, une petite salle sera disponible pour permettre aux participants de se changer (attente à prévoir).

LE PROGRAMME

de 13 H 15 à 13 H 45 : Accueil

Remise des dossards et des diplômes (Bar de la plage du Coiroux)

N.B. : Les dossards sont distribués dès l'arrivée sur le site à l'adulte accompagnateur désigné pour l'école (remplir et renvoyer impérativement la fiche jointe).

de 13 h 30 à 13 h 45 : reconnaissance du parcours

13 h 50 : appel première course

14 h 00 : début des courses

HORAIRES	CATEGORIES	DISTANCES
14H00 14H15	Poussines 1 nées en 2009	2100 m
14H15 14H30	Poussins 1 nés en 2009	2100 m
14H30 14H50	Poussines 2 nées en 2008	2400 m
14H50 15H10	Poussins 2 nés en 2008	2400 m
15H10 15H30	Benjamines 1 nées en 2007 et avant	2600 m
15H30 15H50	Benjamins 1 nés en 2007 et avant	2600 m

- **Appels** : Les coureurs seront appelés dès le départ de la course précédente (10 minutes avant pour la première course).
- La **zone de départ** est sur le stade
- Le temps restant avant leur départ sera utilisé pour un échauffement devant la ligne de départ.
- **Encadrement** : le groupe d'enfants qui participent au cross sera obligatoirement accompagné par un adulte référent pour l'école (enseignants, parents, animateurs)

De 15 à 16 H : Remise des récompenses

REGLEMENT CROSS

QUALIFICATIONS :

Les enfants sont qualifiés après les rencontres de secteur ou de circonscription.

- Les enfants sont qualifiés pour représenter leur école par équipe. Si le nombre d'enfants qualifiés pour une même école est insuffisant, ils participent uniquement à titre individuel.
- Tous les enfants qui participent doivent être licenciés USEP (licence assurance).

CONSTITUTION DES EQUIPES :

L'effectif pris en compte pour chaque équipe est déterminé par le nombre de classes de Cycle 3 présentes dans l'école :

- écoles à 1 classe en Cycle 3 : 2 coureurs
- écoles à 2 ou 3 classes en Cycle 3 : 3 coureurs
- écoles à plus de 3 classes en Cycle 3 : 4 coureurs.

Le classement se fera à la moyenne.

DISTANCE DE COURSES :

Les distances de courses en fonction des catégories sont les suivantes (+/- 100 mètres selon le terrain) :

- Poussin 1 : 2 200 m
1 course filles, 1 course garçons
- Poussin 2 : 2 400 m
1 course filles, 1 course garçons
- Benjamin 1 et 2 : 2 600 m
1 course filles, 1 course garçons

MODALITE DU CLASSEMENT PAR EQUIPE :

A l'arrivée de chaque course, tout coureur apporte à son équipe le nombre de points correspondant à son classement :

- 1^{er} : 1 point ;
- 2^{ème} : 2 points ;
- 3^{ème} : 3 points.

Le total des points obtenu par l'équipe est divisé par le nombre de coureurs inscrit dans la catégorie donnée (cf paragraphe « constitution des équipes »).

Est déclarée vainqueur, l'équipe ou les équipes, ayant obtenu le minimum de points.